

SERVEUR

Travaillez dans l'hôtellerie-restauration

- SERVEUR EN BAR **BRASSERIE**
- SERVEUR DE RESTAURANT



Par la pratique

Par la formation

- Du CAP au BTS

En apprentissage

En Contrat de Professionnalisation

- En alternance en entreprise, pour les jeunes et les adultes.

En stage AFPA

Avec d'autres formations professionnelles continues

- Programmées et financées par les Pouvoirs Publics, le Conseil Régional, l'Assédic.
- au Centre de Formation Hôtelière de Vichy (Allier).

COMMENT VOUS INFORMER SUR CE MÉTIER ?

- En prenant contact avec un Conseiller ANPE.

COMMENT BÂTIR OU FAIRE ÉVOLUER VOTRE PROJET D'ACCÈS À EMPLOI ?

- En bénéficiant de l'appui d'un Conseiller ANPE ou Mission locale ou PAIO.
- En participant à une prestation ANPE d'accompagnement **OBJECTIF PROJET.**

Fiche réalisée à l'initiative du Comité Régional de l'ANPE Auvergne.
www.anpe.fr